

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022  
SUR LE BUDGET**

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton, concernant le budget, tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 19 décembre 2022 à 19 h 15 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Monsieur Alain Paquette, conseillère du district 1

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général et madame Françoise Ruel, greffière adjointe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Étude et adoption du Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025, activités de proximité.**
- 5) **Étude et adoption des Prévisions budgétaires 2023, activités de proximité.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Levée de la séance extraordinaire.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

La greffière adjointe certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2022-12-8657

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance

extraordinaire du 19 décembre 2022 sur le budget tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Étude et adoption du Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025, activités de proximité.**

Résolution 2022-12-8658

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025, qui totalise 9 711 521 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Étude et adoption des Prévisions budgétaires 2023.**

Résolution 2022-12-8659

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte les Prévisions budgétaires 2023, qui totalisent des recettes et des dépenses de 10 761 700 \$.

<b>RECETTES</b>	
Taxe foncière	4 701 300 \$
Quote-part - Agglomération	1 145 200 \$
Taxes de services	1 822 200 \$
Taxe de secteur	130 300 \$
Compensation tenant lieu de taxes	427 600 \$
Transferts	998 000 \$
Services rendus	1 169 800 \$
Autres revenus	367 300 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>10 761 700 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	1 391 700 \$
Sécurité publique	2 028 200 \$
Voirie municipale - Été / hiver	2 774 000 \$
Éclairage des rues	68 000 \$
Transport collectif	19 500 \$
Aqueduc	467 500 \$
Égout / Épuration	262 000 \$
Vidange des boues de fosses septiques	55 700 \$
Cueillette et transport des déchets	480 800 \$
Collecte sélective et collecte compost	294 400 \$
Urbanisme et développement économique	480 300 \$
Loisirs et culture / Tourisme	1 106 000 \$
Dette à long terme (remb. Capital et intérêt)	1 164 500 \$
Immobilisations	253 000 \$
Remb. fonds de roulement	106 600 \$

Utilisation surplus (agglo)	-190 500 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>10 761 700 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Période de questions.**

Aucune.

**7) Levée de la séance extraordinaire.**

Résolution 2022-12-8660

Proposé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 19 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Mario Gendron  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / greffier-trésorier